



UNION MINES METAUX DU CENTRE 2018

Compte de résultat

Charges

	2018	2017
Charges d'exploitation (I)	76 052,86 €	71 693,87 €
Achats	4 705,48 €	5 140,08 €
Autres charges externes	1 084,97 €	4 815,63 €
Autres services extérieurs	66 740,16 €	59 702,62 €
Impôts et Taxes	0,00 €	0,00 €
Charges du personnel	0,00 €	0,00 €
Autres charges	3 522,25 €	2 035,54 €
Dotations aux amortissements	0,00 €	0,00 €
Charges Financières (II)	178,85 €	230,15 €
Charges Exceptionnelles (III)	0,00 €	0,00 €
Engagements à réaliser sur contribution de financement (IV)	0,00 €	0,00 €
Total (I+II+III+IV)	76 231,71 €	71 924,02 €
Solde créditeur		
Excédent	14 261,20 €	14 595,33 €

Produits

	2018	2017
Produits d'exploitation (I)	89 921,63 €	86 039,04 €
Cotisations	0,00 €	0,00 €
Subventions	0,00 €	0,00 €
Autres produits	89 921,63 €	86 039,04 €
Transferts de charges	0,00 €	0,00 €
Reprise des amortissements et des dépréciations		0,00 €
Produits Financiers (II)	571,28 €	480,31 €
Produits exceptionnels (III)	0,00 €	0,00 €
Contributions de financement - Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (IV)	0,00 €	0,00 €
Total (I+II+III+IV)	90 492,91 €	86 519,35 €
Solde débiteur		
Déficit		



UNION MINES METAUX DU CENTRE 2018

Bilan

ACTIF				
ACTIF IMMOBILISE				
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Actif incorporel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Actif corporel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Actif financier	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total 1	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
ACTIF CIRCULANT				
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Stocks et Fournitures	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Créances	20 216,88 €	0,00 €	20 216,88 €	12 541,10 €
Total 2	20 216,88 €	0,00 €	20 216,88 €	12 541,10 €
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Disponibilités	152 974,61 €	0,00 €	152 974,61 €	150 424,76 €
Total 3	152 974,61 €	0,00 €	152 974,61 €	150 424,76 €
	Brut	Amort./Dep.	Net	N-1
Comptes de régularisation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total 4	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Actif			173 191,49 €	162 965,86 €

PASSIF		
FONDS SYNDICAUX		
	Net	N-1
Fonds Propres		
Fonds syndicaux sans droit de reprise)	0,00 €	0,00 €
Ecart de réévaluation)	0,00 €	0,00 €
Réserves)	116 659,51 €	102 064,18 €
Report à nouveau)	34 051,14 €	34 051,14 €
Résultat)	14 261,20 €	14 595,33 €
Autres fonds syndicaux	Net	N-1
Fonds syndicaux avec droit de reprise)	0,00 €	0,00 €
Ecart de réévaluation)	0,00 €	0,00 €
Subventions d'investissement sur biens non renouve)	0,00 €	0,00 €
Total 1	164 971,85 €	150 710,65 €
PROVISIONS		
	Net	N-1
Provisions	0,00 €	0,00 €
Total 2	0,00 €	0,00 €
	Net	N-1
Fonds dédiés	0,00 €	0,00 €
Total 3	0,00 €	0,00 €
DETTES		
	Net	N-1
Emprunts et dettes auprès d'étab. de crédit	0,00 €	0,00 €
Dettes financières	0,00 €	0,00 €
Dettes diverses	8 219,64 €	12 255,21 €
Total 4	8 219,64 €	12 255,21 €

	Net	N-1
Compte de régularisation	0,00 €	0,00 €
Total 5	0,00 €	0,00 €
Total Passif	173 191,49 €	162 965,86 €

UNION MINES METAUX DU CENTRE

Annexe aux états financiers de l'exercice comptable 2018

Les états financiers de UNION MINES METAUX DU CENTRE se caractérisent pour l'exercice ouvert le **1er janvier 2018** et clos le **31 décembre 2018** par les données suivantes :

Total du bilan	173 191,49 €
Total des produits	90 492,91 €
Résultat de l'exercice	14 261,20 €

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers de UNION MINES METAUX DU CENTRE :

1. Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

L'exercice 2018, d'une durée de 12 mois couvrant l'année civile, applique le règlement comptable n°2009-10 du 3 décembre 2009 sur les organisations syndicales, issu de la loi n° 2008-789 du 20 août 2008 portant « rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail », et le décret n° 2009 – 1665 du 28 décembre 2009.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- Le bilan
- Le compte de résultat
- L'annexe

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

UNION MINES METAUX DU CENTRE a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, le règlement n°99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ainsi que le règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.2.3 Comptabilisation des produits et charges

Les produits perçus par les organisations syndicales sont comptabilisés conformément aux dispositions du paragraphe 222-1 du règlement n°99-03, sous réserve des modalités suivantes prévues pour les cotisations.

Les charges supportées par les organisations syndicales sont comptabilisées conformément aux dispositions du paragraphe 221-1 dudit règlement.

Les droits et obligations attachés à la perception des cotisations sont définis par les statuts de l'organisation, affiliée à la CFDT dont elle applique les dispositions de la Charte de la cotisation syndicale. Les cotisations reviennent en intégralité au syndicat. Elles sont comptabilisées en produits après déduction des versements à d'autres structures.

Les prescriptions spécifiques à la comptabilisation des cotisations sont définies à l'article 2.2.2. du règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009.

2. Informations relatives au bilan

Produits à recevoir

Produits à recevoir	
Total Produits à recevoir	20 216,88 €

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	
Total Charges constatées d'avance	0,00 €

Fonds syndicaux

Les principaux mouvements sur l'exercice sont les suivants :

Fonds Syndicaux	Montant au 01/01/2018	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2018
Réserves	102 064,18 €	14 595,33 €		116 659,51 €
Réserves Evénements pluri-annuels	0,00 €			0,00 €
Report A Nouveau	34 051,14 €			34 051,14 €
Résultat	14 595,33 €		334,13 €	14 261,20 €
Total Fonds Syndicaux	150 710,65 €	14 595,33 €	334,13 €	164 971,85 €

3. Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ressources Annuelles

UNION MINES METAUX DU CENTRE a enregistré en comptabilité pour 90 492,91 € de ressources annuelles courantes comme le présente le tableau ci-dessous :

Ressources courantes	
Cotisations	0,00 €
Reversement de cotisations	0,00 €
Subventions	0,00 €
Autres produits d'exploitation	89 921,63 €
Produits financiers	571,28 €
Total des ressources courantes	90 492,91 €

3.2 Contributions en nature

UNION MINES METAUX DU CENTRE a bénéficié au cours de l'exercice d'une mise à disposition de 0.0 personnes ETP (équivalent temps plein) et cette contribution en nature n'est pas comptabilisée dans ses comptes.

UNION MINES METAUX DU CENTRE a bénéficié au cours de l'exercice d'une mise à disposition d'un local de 10.0 m² et cette contribution en nature n'est pas comptabilisée dans ses comptes.